



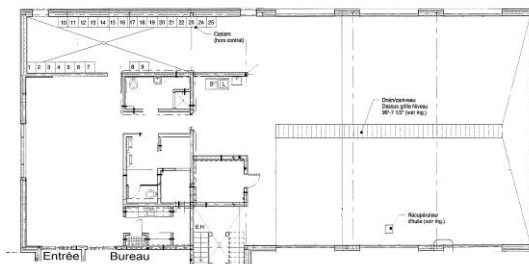
## NOUVELLE CASERNE DE POMPIER – DU PROJET À LA RÉALITÉ !

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la nouvelle caserne de pompier de la rue Duvernay en est à ses derniers préparatifs. Depuis l'automne 2008 vous avez pu suivre les différentes étapes de construction et nous en sommes maintenant à la finition intérieure et très bientôt à l'aménagement du terrain. Assez rapidement le transfert des équipements et véhicules fera en sorte que le Service des incendies sera complètement fonctionnel à sa nouvelle adresse.

En deux étapes nous dévoilerons la nouvelle caserne de pompier. Dans un premier temps, nous procéderons à l'inauguration officielle comme il se doit et dans un deuxième temps, dès que le pavage sera terminé, nous organiserons une journée porte ouverte afin que l'ensemble de la population puisse visiter sa toute nouvelle caserne de pompier.



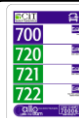
Tel qu'indiqué dans Le Reflet, #5 de juin 2008, l'ancienne caserne de la route Marie-Victorin, datant des années '30, ne respecte plus les normes de la Commission de Santé et Sécurité au Travail. Trop petite et désuète, elle ne peut plus accueillir les équipements et les véhicules nécessaires à la protection des incendies à Verchères. Au niveau de l'aménagement intérieur le manque d'espace ne permet qu'un cabinet de toilette «rudimentaire» et aucun espace de réunion post-intervention. Les entrées et sorties des camions donnant sur Marie-Victorin se font difficilement à cause des particularités du secteur vieux village et le terrain pour le stationnement derrière doit être loué pour les véhicules des pompiers.



En échange, la nouvelle caserne est parfaitement située. Sur la rue Duvernay près du pont, elle assure un délai de réponse rapide pour tout le périmètre rural et urbain. Bien entendu elle respecte les nouvelles normes du schéma de couverture de risques. Elle abrite aisément les trois camions soit : une autopompe, une autopompe avec citerne à grande capacité et un véhicule utilitaire, équipement minimal exigé aux normes et obligations dudit schéma. Les plans de la caserne offrent pour le futur, la possibilité d'ajouter une porte de garage et un deuxième étage si nécessaire. Elle est aménagée d'une salle multifonctionnelle pour l'entraînement, les formations, les pratiques, les réunions ainsi que d'un bureau pour l'administration. Des salles de bain et des douches y sont installées. L'ensemble de cette bâtisse pourra être adapté et amélioré pour offrir les meilleurs services durant de nombreuses années.

Adjacent à cette bâtisse nous souhaitons voir un jour se réaliser, le projet de la patinoire multifonctionnelle. Nous attendons le suivi de notre demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport.

Y a-t-il des projets pour l'ancienne caserne demanderez-vous ? Et bien plusieurs projets sont à l'étude. Mais soyez rassurés, ce bâtiment d'intérêt restera une propriété municipale avec très certainement une vocation culturelle/touristique. C'est l'une des plus vieilles casernes de la Montérégie, possédant ce type d'architecture et nous-en sommes fiers.



### CIT Sorel-Varenes

NOUVEAU SERVICE ALLO-TRAM : Récemment implanté, nouveaux panneaux d'arrêts sur son territoire. En appelant au numéro sans frais 1.888.702.TRAM et en composant le code d'arrêt indiqué au bas du panneau, il est possible d'obtenir l'heure de passage des trois prochains départs. SERVICE GRATUIT ET ACCESSIBLE EN TOUT TEMPS

### ESCOUADE VERTE VOUS INFORME ! LA PELOUSE ÉCOLOGIQUE

AU PRINTEMPS, **ne marchez pas sur la pelouse détrempée après l'hiver!** Nettoyez en surface dès que vous pouvez marcher sans que l'empreinte de votre pied ne reste marquée sur le sol. Redressez l'herbe doucement à l'aide d'un râteau à gazon (éventail) tout en ramassant les débris de l'hiver. Ne faites surtout pas de déchaumage à ce moment de l'année !

**Coupez** : la première coupe peut se faire à 5 cm (2 pouces) de haut afin de favoriser la croissance de pousses latérales. Ensuite, coupez régulièrement à 7,5 cm de haut (3 pouces) en laissant les rognures au sol et en gardant votre lame bien aiguisée.

**Vérifiez le pH** et corrigez l'acidité avec de la chaux au besoin. Il n'est pas nécessaire de faire une analyse à chaque année, surtout si vous appliquez régulièrement du compost sur votre pelouse.

**Aération** : enfoncez un crayon dans le sol et s'il ne pénètre pas facilement jusqu'à 10 ou 15 cm, le sol est trop compact et il faut aérer. Vous pouvez aussi faire l'aération à la fin de l'été.

**Fertilisez** avec un engrais 100% naturel (ex : fumier de mouton, de poule ou de crevettes ou autres types de compost). Pour le compost, appliquez environ 50kg/100m<sup>2</sup> de gazon pour stimuler les organismes du sol, surtout dans les endroits abîmés. Diminuez progressivement les quantités après quelques années, surtout si vous avez beaucoup de trèfle et si vous recyclez vos feuilles mortes en les déchiquetant sur votre terrain. Vous pouvez appliquer la dose de compost en une ou deux fois au printemps et à la fin de l'été.

**Réensemencez** les espaces dénudés qui se forment parfois après un dur hiver, suite à une sécheresse ou dans les endroits très fréquentés.

**Acceptez la diversité** : la pelouse idéale et en santé contient 50% de graminées (Pâturin du Kentucky, Fétuque rouge, Ray-Grass, etc.) et 50% d'autres espèces (trèfle blanc, lupuline, thym, lotier, mil, etc.)

Réf. : Petit guide sur l'entretien du terrain et sur la taille des arbres et arbustes, MRC de Lajemmerais

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### *Faits d'hivers*

Qui dit hiver, dit aussi déglçage des voies publiques.

Il est très difficile d'obtenir un déglçage du secteur rural et des rues secondaires au même niveau que celui des grandes artères, comme la route 132 (Marie-Victorin) et voici pourquoi. Ce qui rend le travail des abraisifs efficace, c'est la circulation «régulière». Comme il y a beaucoup moins de circulation sur les rues et les routes secondaires, il est tout à fait normal que le déglçage se fasse moins rapidement. Aussi, l'épandage d'abrasifs doit se faire en quantité contrôlée, pour le respect de l'environnement.

**Le déneigement :** Lorsqu'il s'agit de la journée de collecte des ordures ou de la récupération, assurez-vous de placer votre contenant, non pas dans l'emprise de la rue mais bien en bordure de votre terrain, et ce, afin d'éviter qu'il ne soit heurté lors du ramassage de la neige.

Il en va de même pour le stationnement des véhicules dans l'emprise de la rue. Le stationnement d'hiver est interdit entre 2h et 7h du 15 novembre au 15 avril. En dehors de ces heures, il est préférable de dégager l'emprise de la rue pour faciliter le travail de l'entrepreneur en déneigement et d'éviter que votre voiture ne soit engloutie sous une tonne de neige.

Que dire du déneigement de votre entrée vers la voie publique. Nous rappelons qu'il est interdit d'entasser de la neige sur la voie publique. Cette pratique fait en sorte d'entraver la voie de circulation et de nuire à la sécurité routière. Aussi, lors de période de grands gels, des amas importants de neige glacée se forment et endommagent véhicules et équipements. En terminant, lorsque la charrue repasse dans la rue, cette neige déposée face à votre entrée, se retrouvera à nouveau, soit dans votre entrée ou... dans celle du voisin.

Signallement de danger, de situation particulière ou requête : Lors de signallement d'anomalie ou de requête, une inspection est faite et nous donnerons suite auprès du requérant dans les meilleurs délais. Vous n'avez qu'à téléphoner à la mairie au 450-583-3307.



## SERVICES D'URBANISME, PERMIS ET CERTIFICATS

### APPAREMMENT, l'urbanisme ce n'est pas que de l'émission de permis!

L'urbanisme est d'abord une science; une science de l'organisation spatiale. En fait, le «Petit Larousse 2008» définit l'urbanisme : «*Science et technique de l'organisation et de l'aménagement des agglomérations, villes et villages.*» L'émission des permis est un des aspects techniques qui permet de faire le suivi et de s'assurer que les espaces, les terrains seront occupés et utilisés selon les règles et les orientations définies suite à l'analyse «urbanisme» de ce secteur de territoire. La science est de mettre ensemble et de trouver une cohérence à un ensemble de connaissances relatives à plusieurs catégories de faits, de phénomènes, d'expériences et de méthodes qui obéissent tous à des lois différentes et qui évoluent de façon très variables. On pense ici au marché immobilier, aux coûts de l'énergie, aux types de population, aux choix des valeurs environnementales, aux changements climatiques, aux normes gouvernementales, à la réhabilitation des développements, aux taxes à payer par les futurs résidents, etc.



À Verchères, il s'est toujours fait de l'urbanisme et ce, depuis le début soit, vers 1660-1670. À l'époque, ce n'était pas compliqué et les premiers habitants faisaient de l'urbanisme sans s'en rendre compte. Il y avait d'une part le fleuve et des canots comme moyen de transport et d'économie et d'autre part du bois, un peu de terre cultivable et des indiens. C'est pourquoi Verchères naquit sur le bord du fleuve, au confluent du cours d'eau Jarret, avec des maisons tassées et des mesures pour se défendre. Notre «vieux Verchères» est le résultat de ces choix-là à l'époque. Aujourd'hui, les choses ont évoluées, les problèmes et les exigences se sont multipliés, depuis la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, les grosses villes apparurent et les notions de zones réservées et séparées surgirent (zone industrielle séparée de la zone résidentielle), les moyens de transport et la technologie ont révolutionné nos façons d'occuper l'espace et les territoires. Il nous a fallu structurer le développement et organiser les choses sinon c'était le chaos. Informez-vous sur les villes qui se sont développées sans plans d'organisation et portez attention aux problèmes des égouts, du transport, des taudis, etc. Avec cela, bien évidemment que les outils pour «contrôler» les développements, pour en faire des lieux agréables, sanitaires viables et économiquement réalisables se sont aussi multipliés et complexifiés. L'urbanisme est ainsi devenu une «science» et une «technique». Mais c'est une science dont le principal élément est l'être humain dans ses rapports avec les autres, l'environnement et ses activités. Ce n'est pas simple. Et ne soyez pas surpris si des fois en urbanisme le règlement ne fait pas votre affaire ou si on vous répond : Ça dépend !». Le monde évolue rapidement, il y a un paquet, que dis-je, plutôt des paquets de lois et règlements qui nous tombent dessus de partout et un marché économique mondial qui devient de plus en plus difficile à prévoir.

Une bonne communication, de la compréhension et une ouverture d'esprit comme font preuve les gens de Verchères depuis de nombreuses années sont la base pour maintenir un village où il fait bon vivre.

## QUI SONT VOS ÉLUS



Né à Verchères, André Dansereau habite, avec sa conjointe Armande, la maison ancestrale construite sur les rives du majestueux Saint-Laurent, par son ancêtre Pierre Dansereau en 1752.

En 1959, il quitte Verchères pour Ottawa où il gradue avec un baccalauréat en Commerce et Gestion d'Affaires. En 1969, il se joint au Ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme à titre de délégué commercial à la Délégation du Québec à Chicago. En 1974 il est transféré à Boston; ses responsabilités étaient principalement d'intéresser des compagnies et associations américaines à sélectionner Montréal et Québec pour leurs réunions d'affaires et congrès. De retour à Montréal en 1977, il travaille avec des compagnies québécoises en organisant des rencontres avec des partenaires internationaux et assure leurs participations à des foires et expositions industrielles et commerciales aux États Unis et en Europe.

Vieillir comme le disait si bien Charles de Gaulle est un naufrage; pour en limiter les effets désastreux, il fréquente plusieurs fois par semaine, et ce depuis bientôt vingt ans, un centre de conditionnement physique. L'été il pratique le vélo et l'hiver le ski. La réalité dépassant souvent la fiction, il lit surtout des biographies.

Verchères est une municipalité à vocation rurale et agricole et il s'intéresse à la chose politique pour que Verchères demeure un village où il fait bon vivre et non une banlieue envahie par des grandes surfaces. Gérer une petite municipalité au jour le jour est relativement facile; vivre selon ses moyens et planifier son évolution tant industrielle, commerciale et résidentielle pour les prochains 10/20 ans demande un temps de réflexion; c'est ce qui l'intéresse.



## ENVIRONNEMENT, LES FLEURONS DU QUÉBEC

Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les actions d'embellissement horticole et paysager des municipalités québécoises. Verchères a adhéré en 2008 et a maintenant reçu sa cote : 3/5. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 fleurons, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs. En adhérant aux Fleurons du Québec, la municipalité de Verchères s'engage dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie et veut motiver l'ensemble de ses citoyens à faire de même. Le Comité Rues principales de Verchères entre autres, encourage, par plusieurs actions depuis 2000, l'embellissement et le respect de l'environnement auprès de la population verchéroise. La Fleurie Verchères, la visite des jardins fleuris et la donation de pousses d'arbres n'en sont que quelques exemples.

Voici des extraits du rapport (coups de cœur et suggestions).

- Entrée de la municipalité : Les enseignes représentent bien la ville avec le thème de Madeleine de Verchères et sont charmantes.
- Parcs municipaux : Le parc des Pionniers est un exemple à suivre pour sa grandeur et son ouverture sur le fleuve. Coup de cœur pour le magnifique aménagement du quai avec son pavillon de jardin et ses bâtiments historiques. Même les poubelles ont été agrémentées d'œuvres d'art et se fondent parfaitement au décor.
- Espaces verts : Bravo pour l'effort de floraison, au coin d'une intersection sur la route 132, pour présenter les bâtiments et activités de la ville.
- L'espace vert situé en face de l'église ajoute beaucoup au cachet du centre-ville.
- Hôtel de ville : La mairie de Verchères est bien pourvue en végétaux et en éléments construits. L'endroit est accueillant et chaleureux.
- Autres édifices : Les principaux bâtiments municipaux sont aménagés avec des plantes, même le garage municipal. Un bel exemple à suivre pour d'autres municipalités. Suggestions : la caserne de pompier par contre n'avait pas un seul élément horticole. L'emploi de bacs à fleurs mettrait ce magnifique bâtiment en valeur.
- Lieux de culte : L'église Saint-François-Xavier augmente de beaucoup le cachet historique du centre-ville. On a très bien su l'encadrer par des végétaux. Les structures, comme la statue devant, ajoutent à la valeur des lieux.
- École Ludger-Duvernay : L'entrée fleurie qui se trouve à être aussi celle de la bibliothèque municipale est accueillante pour tous les usagers.
- Autres édifices : Coup de cœur pour l'édifice de la MRC, magnifiquement entretenu.
- Résidences : Très bel effort de participation des citoyens à l'embellissement collectif. Même les propriétés cossues du bord de l'eau laissent au voyageur de passage une vue sur leur propriété au lieu de la cacher derrière de hautes façades. Suggestions : il reste encore plusieurs maisons, surtout dans la vieille section de la ville comme dans le secteur des années 1850 ou encore dans le petit quartier des immeubles à appartement, qui ne se contentent que de pelouse et d'arbres. Il faudrait trouver un moyen d'encourager ces citoyens à fleurir leur environnement.
- Commerces : Belle initiative des commerçants de fournir des bacs à fleurs à disposer un peu partout dans la municipalité. Les gens d'affaires sont définitivement sensibilisés au besoin d'aménager leurs commerces pour le bien-être de tous. Soulignons l'effort des garages, particulièrement. Très belle idée de fleurir les ponts du village avec des balconnières. Les oriflammes projettent aussi un air de gaieté au centre-ville. Suggestions : la plantation d'arbres autour des stationnements favoriserait la création de zones ombragées et participerait au confort des usagers.

Vous trouverez la totalité du rapport sur le [www.ville.vercheres.qc.ca/informations](http://www.ville.vercheres.qc.ca/informations).

## SÉCURITÉ, VOIES PUBLIQUES

Être visible pour être vu !

Dans la circulation, il peut être difficile pour un conducteur de bien voir un cycliste ou un piéton. Le soir venu, la visibilité diminue et le risque d'accidents entre un véhicule et un vélo ou un piéton augmente.

**Marche nocturne** : La nuit, tous les chats sont gris et les piétons aussi. Si vous voyez les phares d'une voiture à plusieurs centaines de mètres, ayez en tête que le conducteur, lui, ne vous verra qu'au dernier moment. À vous donc chers piétons d'être prudents. Adoptez des habitudes sécuritaires. Marchez sur les trottoirs, dans les voies cyclables, sur les accotements et surtout pas dans l'emprise des rues et routes. Aussi soyez visibles avec par exemple des bandes ou un brassard réfléchissant sur vos vêtements.

## COMITÉ DE TOPONYMIE ET D'HISTOIRE : Les jeux d'hiver d'autrefois



Les pentes naturelles qui gratifient la topographie de Verchères ont toujours favorisé les joies de la glissade. Que ce soit sur les bords du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière Jarret, par de belles journées d'hiver, on descendait allégrement les pentes sur un toboggan (traîne-sauvage) ou un traîneau de fabrication locale (Boutique P.E. Lescault). Rendu au bas de la pente on remontait en courant pour recommencer de plus belle.

Une autre activité hivernale fort populaire était le patin. On le pratiquait sur le bordage du fleuve qui, soit dit en passant, à cette époque gelait à sa pleine largeur durant trois ou quatre mois, jusqu'à la reprise de la circulation navale. On raconte même que quelques habitants des côtes d'en haut ou d'en bas (Marie-Victorin) profitaient de l'occasion pour descendre ou monter au centre du village en bonne compagnie bien entendu et ceci ... en patin.

Le fleuve gelé, servait aussi de pont de glace. Sur un chemin balisé de sapins, on se rendait en traîneaux à chevaux (sleigh) jusqu'à Saint-Sulpice et l'Assomption. Ces relations de bon voisinage donnaient lieu également à des compétitions de hockey. Certaines finales de ces parties étaient disputées durant les jours gras et se terminaient par une soirée de danse, histoire de se réchauffer un peu. Une affiche retracée dans une boutique de chaloupe en fait foi.

Retrouvez ces moments féériques en pratiquant des jeux d'hiver.

Réf. La verchère, Nicole Chagnon, Denis Chagnon

## HOMMAGE À LA PAROISSE



Plusieurs d'entre vous se souviennent sans doute des célébrations du 275<sup>e</sup> anniversaire de Verchères. Vingt-quatre ans se sont passés depuis et l'année 2010 marquera le tricentenaire de la Paroisse Saint-François-Xavier. L'Assemblée de fabrique veut souligner cet anniversaire et, pour ce faire, elle a mis sur pied un comité qui y travaille déjà depuis un an. La chorale désire rehausser la qualité des cérémonies et elle a un besoin criant de ténors. Le comité recherche des photos anciennes de l'église et des environs. Qui peut nous prêter ces trésors? La vie de la paroisse est intimement liée à celle des gens d'ici et même si la pratique religieuse est faible, les membres de la Fabrique croient qu'il est important de se souvenir et de mettre en valeur notre patrimoine. C'est dans cet esprit que le comité du Tricentenaire oriente ses efforts pour célébrer dignement une année toute spéciale. Pour la chorale, les photos et autre participation, veuillez appeler au presbytère: 450-583-3961.

Louise Robillard, pour le comité du Tricentenaire.

## EN VEDETTE

- **Maison des Jeunes de Verchères - V-Rock** : Antoine Chagnon, Michel Bonneau, Jean-Louis Dalpé, Éric Jacques, Patrick Trahan, Tomy Hamel, Frédérique Marchand, Tommy Pigeon, Jean-Philip Jacques, médaillés d'or au Tournoi annuel Inter-MDJ de hockey.
- **Jean-Félicie Henri** : Choisi pour compléter l'équipe du sport-étude baseball de Trois-Rivières - il représentera le Canada au tournoi du Président à Cocoa Beach en Floride.
- **Jean-François Côté** : finissant au PPCS, volet international, École De Mortagne, récipiendaire d'une bourse.
- **Mireille Louis-Seize** : Les Plaisirs de l'Érable étaient présents à Monaco dans le cadre d'une semaine thématique soulignant les 400 ans de Québec.



## LOISIRS ET CULTURE, ACTIVITÉS, BIBLIOTHÈQUE, PARC

**EMPLOIS D'ÉTÉ À LA PISCINE MUNICIPALE – ÉTÉ 2009.** Hé, les jeunes ! Vous voulez devenir sauveteur à la piscine municipale l'été prochain? Profitez de la session d'hiver pour suivre vos formations. Informez-vous au Complexe Aquatique de Varennes au 450-929-1111.

## CULTURE

Le conseil des maires de la MRC de Lajemmerais a adopté une politique culturelle et un plan d'action, qui devront être suivis par les Municipalités de la MRC. Verchères travaille présentement à la mise en place de son plan d'action culturel municipal. Une rencontre avec les gens du milieu (monde de la culture) sera bientôt organisée pour les entendre sur le sujet et échanger sur la situation.

### AVIS AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR PRIVÉ, faites comme :

- École de Musique Suzie Auclair : 450-583-5832
- Michel Monette, cours de peinture : 450-583-3380
- Nadine Dumais, cours de peinture : 450-583-3626
- Yves Amyot, cours de peinture : 450-583-6920

Informez le service des Loisirs de votre offre de service. Ainsi un plus grand nombre de gens pourront en bénéficier.

## UN AVANT GÔT DE LA RELÂCHE EN FOLIE :

C'est avec un brin de folie que nous vous organiserons, encore cette année, une Semaine de Relâche complètement «Dingo» ! Au programme : Activités 6-12 ans et ados, activités plein air, un must : combo quilles-piscine, le traditionnel Bingo, la journée plein air et une activité de science !

C'est un rendez-vous du 2 au 6 mars 2009.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

... des permis de sollicitation sont requis pour tout colporteur à Verchères. Le règlement #306-2003 le régit. Vous pouvez demander à un colporteur de voir son permis émis par la Municipalité de Verchères. Dans le doute, informez vous auprès de la Municipalité afin de savoir si un tel permis a été émis.

... suite à l'inscription de votre enfant à un cours de natation au Complexe Aquatique de Varennes, un remboursement pourrait vous être remis ? En effet, les résidents de Verchères peuvent demander un remboursement de 50% de la différence du coût entre le tarif résident (de Varennes) et le tarif non-résident. Ce mode de remboursement est accessible pour tous les enfants de moins de 18 ans, ainsi que pour les étudiants à temps plein, jusqu'à un maximum de 21 ans (une preuve d'étude à temps plein sera demandée). Ce remboursement s'applique seulement sur les cours de natation et les cours spécialisés. Il faut présenter votre reçu à la mairie pour avoir droit au remboursement au plus tard 2 mois après l'inscription.

## STATISTIQUES

En 2008 :

- Nb de permis de brûlage : 280
- Nb de permis d'arrosage : 32
- Nb d'emploi étudiant à l'été 2008 : 28
- Nb de permis de constructions neuves et rénovations : 187
- Nb de participants à la collecte des «Résidus Domestiques Dangereux» : 301 (cueillette de pneus, piles, peintures, solvants huiles, bombannes, etc.)
- Un montant de 11 000\$ a été recueilli lors de la guignolée en décembre.



## DATES À RETENIR

- 28 février : Inscriptions Soccer
- 14 février : Fête des Joues Rouges
- 2 au 6 mars : Semaine de Relâche
- 9 avril : Collecte de sang du maire
- 16 et 17 mai : Spectacle de danse: élèves en danse
- 24 mai : Fleurie Verchères
- Fin mai : Inscriptions pour camps de jour



## VOTRE SECTION

Vous avez des suggestions? Des idées de sujets à traiter? Vous connaissez quelqu'un qui a reçu un prix, vous voulez souligner un bon coup?

Nous vous invitons à nous faire part de tout ce qui pourrait intéresser nos citoyens et lecteurs en adressant vos sujets, questions et suggestions par :

courriel : [sgingras@ville.vercheres.qc.ca](mailto:sgingras@ville.vercheres.qc.ca)

la poste ou la chute à courrier au: 581, route Marie-Victorin, Verchères  
télécopieur : 450-583-3637 téléphone : 450-583-3307

Chaque message sera pris en considération. Nous traiterons les sujets selon leur pertinence et selon l'espace disponible.

